

Séminaire de formation des élus locaux du Gabon Les attributs du maire à l'ordre du jour



Les officiels, à l'ouverture des travaux.



Les séminaristes attentifs aux différents propos.

SM
Libreville/Gabon

C'est entre autres, le thème sur lequel porte le séminaire de formation des élus locaux du Gabon, qui a été ouvert hier, à l'hôtel de ville de Kango, dans la province de l'Estuaire, par la ministre déléguée à l'Intérieur, Lucienne Ogouwalanga Awore. Ces travaux, organisés à l'initiative de la présidente de l'Association des maires du Gabon (AMG), Rose Christiane Ossouka Raponda, s'inscrivent dans le cadre du renforcement des capacités des membres de cette association, et se poursuivront dans plusieurs localités du pays.

"LES attributs du maire" et "la coopération décentralisée". C'est autour de ces deux thématiques que se sont réunis, hier à Kango, les élus locaux, membres de l'Association des maires du Gabon (AMG). Dans le cadre d'un séminaire de formation visant à renforcer les capacités des agents d'État civil. Lequel fait suite aux résolutions prises lors de leur assemblée générale ordinaire en mars dernier, à Lambaréné, chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué. Pour cette première étape, étaient concernés, les élus locaux des provinces de l'Ogooué-Maritime, du Moyen-Ogooué et de l'Estuaire. Point par point, les séminaristes ont revisité, à travers les enseignements de plusieurs experts, les attributs relatifs à leur fonction de

maire, en tant qu'officier d'état civil, comme défini dans l'article 49 de la loi organique, et en tant qu'officier de police judiciaire, selon l'article 50 du même texte. Toute chose qui, selon les experts, nécessite la mise en application de règles juridiques assez techniques résultant des lois spécifiques. Ceux-ci estiment que la législation relative à l'état des personnes, que l'officier de l'état civil doit quotidiennement mettre en œuvre, est pour l'essentiel contenue dans la première partie du code civil gabonais. «Les règles relatives aux procédures judiciaires sont, quant à elles, issues du code pénal», a indiqué Charles Mba-Owono, un des deux experts ayant animé cette rencontre. Ce dernier a expliqué qu'il est d'un

grand intérêt pour les membres exécutifs municipaux, dont la formation et les origines professionnelles sont très variées, d'être informés de certaines subtilités de ces dispositifs juridiques. Ce qui, a-t-il dit, «leur permettra d'exercer au mieux ces attributs et d'éviter autant que possible des erreurs susceptibles d'engager leur responsabilité disciplinaire, civile ou pénale». Pour ce qui est de la coopération décentralisée, les maires auront retenu qu'elle n'est nullement conçue comme une compétence en soi. En ce sens qu'elle présente un caractère transversal et peut trouver son application dans les différents domaines de compétences des collectivités locales. Selon le conseiller technique en charge des collectivi-

tés locales, Michel Ondo Nong, "bien que la multiplicité d'initiatives auxquelles donne lieu la coopération décentralisée s'inscrive dans le principe de la libre administration, il n'en demeure pas moins qu'elle reste soumise aux contraintes liées, d'une part, au respect du principe de souveraineté nationale et, d'autre part, au respect nécessaire des lois". Dans tous les cas, reste à attendre, comme les séminaristes, dans leur large majorité, que tout ce qui a pu se dire au cours de ce séminaire, se concrétise. Notamment à travers une mise en œuvre efficace de ladite coopération. Pour l'heure, notons que Moanda (Haut-Ogooué) et Mouila (Ngounié) constitueront les prochaines étapes de cette initiative de l'AMG.



ROYAL PLAZA

«SUPER PROMOTION»

DU 15 DECEMBRE 2016 AU 5 JANVIER 2017

<p>Split 9000 Btu 199.000 CFA 165.000 CFA</p> <p>MEILLEUR PRIX!</p>  <p>*Vendu Avec Liaison beko</p>	<p>Congélateur Beko 180L gris blanc 189.000 CFA 148.000 CFA</p> <p>PRIX CASSES</p> 	<p>beko Machine à laver Manuelle + essorage 8,5 kg 800t 165.000 CFA 139.000 CFA</p> <p>PRIX MINI</p> 	<p>Fer à repasser Offert</p> <p>beko</p> <p>Frigo 300 L 2 portes 270.000 CFA 239.000 CFA</p> 	<p>TV LG - LED 32 Pouces 80 CM 229.000 CFA 199.000 CFA</p> <p>DVD LG Multizone + DIVX Offert avec la TV 32</p> <p>DVD LG Multizone+DIVX Offert</p> 
<p>beko</p> <p>Split 12000 Btu 239.000 CFA 195.000 CFA</p> <p>Split 18000 Btu 329.000 CFA 279.000 CFA</p> <p>Split 24000 Btu 429.000 CFA 358.000 CFA</p> <p>*Vendu Avec Liaison</p> 	<p>Machine à laver Manuelle + essorage 4 kg 115.000 CFA 90.000 CFA</p> <p>beko</p> <p>Congélateur Beko 200L 219.000 CFA 169.000 CFA</p> 	<p>Salon cuir 3+2+1 950.000 CFA 790.000 CFA</p> <p>Salon 3+2+1 + Tables 590.000 CFA 499.000 CFA</p> <p>Canapé Lit 350.000 CFA 295.000 CFA</p> 	<p>TV GRUNDIG 32 P LED 80 CM 193.000 CFA 148.000 CFA</p> <p>* TV Beko 42 Pouces LED 106 CM 335.000 CFA 275.000 CFA</p> <p>Micro-ondes LG 20 L 65.000 CFA 49.000 CFA</p> <p>Salle à Manger 6 places 460.000 CFA 395.000 CFA</p> 	

Libreville
ROYAL PLAZA B.P. 356 Libreville/ Gabon
Feu rouge Plein Niger
Téléphone : 01 72 17 90 Fax : 01 72 01 63
Zone Oloumi vers le CEDOC
Téléphone : 01 74 27 53 Fax : 01 74 27 16
royalplaza@gmail.com

Port-Gentil
Tel. : 01/56 81 04 / 06/70 44 001